



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

AVEC NOUS, DONNEZ DE LA VOIX À VOTRE VOIX

Élections du 4 décembre 2014



CAP DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS DE CHANCELLERIE 2014-2018

Le 4 décembre 2014, vous élirez vos six représentants à la CAP des adjoints administratifs de chancellerie. La CAP, au sein de laquelle siègent représentants des personnels et représentants de l'administration, se réunit deux fois par an et traite les questions individuelles telles que : affectations, promotions, réductions d'ancienneté, titularisations de stagiaires et d'agents recrutés par la procédure du PACTE. Elle étudie également les demandes de détachement, de renouvellement de détachement et d'intégration, ainsi que les sanctions disciplinaires.



C. GRELIER

T. PENDUFF

C. LEFEBVRE

P. YVON

B. AVRIL

La CFDT c'est :

Des représentants sérieux, motivés, et investis dans le dialogue social qui s'engagent à défendre au mieux les intérêts et les droits des agents, en valorisant les différents parcours professionnels en toute équité, quel que soit le mode d'accès au corps. La CFDT,

c'est une **force constructive de proposition** qui repose sur ses valeurs, sa détermination et l'expertise de ses militants.

Les adjoints de chancellerie ont vu leurs conditions de travail se dégrader ces dernières années. Les tâches se multiplient, les grilles d'IR

ne correspondent pas toujours aux responsabilités réelles, et il n'existe pas d'accompagnement lors du retour de pays en crise. Les évaluations, les promotions ou les propositions d'affectation par l'administration ne prennent pas en compte les parcours professionnels.

La CFDT est à vos côtés pour défendre vos conditions de travail !

La CFDT-MAE a demandé la suppression des permanences à l'étranger, qui ne correspondent souvent pas à des nécessités de service, et propose leur remplacement par un **système d'astreintes** ouvrant droit à récupération.

Le développement des **PPD-FTA** (postes de présence diplomatique à format très allégé) expose encore davantage les agents de catégorie C; la CFDT-MAE agit et a obtenu que tous les agents appelés à exercer dans de tels postes soient classés en **grille 11**.



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



Enfin, la CFDT a su sensibiliser l'administration sur la **prévention des risques psychosociaux** (RPS). Elle s'investit donc sur la question du

temps de travail, tant à la centrale qu'à l'étranger.

La CFDT s'attache au déroulement de carrière des adjoints administratifs de chancellerie !

Dans le cadre de la lutte contre les discriminations, vos représentants CFDT seront les meilleurs interlocuteurs entre vous et l'administration. La CFDT veille au **respect des droits** en matière de formation, qu'il s'agisse de l'accès à des stages ou à des congés de formation, trop souvent refusés.

Plus généralement, la CFDT-MAE est là pour veiller à ce que les compétences, l'expérience et le travail de plus en plus lourd fournis par les agents de catégorie C soient reconnus à leur juste valeur.

La CFDT se bat pour le maintien du pouvoir d'achat des catégories C !

Les catégories C sont les premières victimes du gel du point d'indice et voient leur pouvoir d'achat se dégrader. La CFDT exige le dégel du point d'indice, la mesure de rattrapage de 5 points qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2015 restant très insuffisante. Certaines revendications CFDT restent insatisfaites : la carrière

des agents C se déroule sur 4 grades au lieu de 3 et les amplitudes de carrières restent trop faibles.

Vos représentants seront à vos côtés pour vous soutenir, relayer vos préoccupations auprès de l'administration et se battre pour obtenir de meilleures conditions de travail.

Plus la CFDT a de voix et de sièges dans les instances de dialogue social, plus elle est légitime dans les revendications qu'elle porte et plus elle a de moyens d'agir



**AVEC NOUS,
DONNEZ DE LA VOIX
À VOTRE VOIX**



**N'oubliez pas !
Votez par correspondance
que vous soyez à l'étranger ou à la centrale**